

Les unités de l'est du Canada ont reçu leur instruction collective au camp de Gagetown (N.-B.), au cours des mois d'été, sous les ordres de l'officier général commandant la 1<sup>re</sup> division d'infanterie canadienne, tandis que les unités de l'ouest du Canada s'entraînaient au camp de Wainwright (Alb.), sous les ordres de l'officier général commandant la Région de l'Ouest. Toute l'instruction relative aux armes a été commencée à l'échelon des unités et des sous-unités et achevée pendant les exercices de brigade et de division.

*Les réserves.*—Les fonds attribués à la Milice permettaient de donner aux miliciens une instruction d'une durée maximum de 60 jours en 1957, dont 15 jours pouvaient être passés au camp, selon la décision de l'officier général commandant les diverses Régions. Au cours de l'été de 1956, 21,000 militaires ont reçu l'instruction donnée aux camps d'été. Cette instruction a pour objet de préparer les miliciens aux fonctions qu'ils devraient exercer s'ils devaient être mobilisés ou appelés à contribuer à la défense passive.

*Le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).*—Ce programme est appliqué dans les trois collèges militaires du Canada et dans toutes les universités et les collèges affiliés qui comptent un contingent du C.E.O.C. Il a pour objet de donner aux étudiants qui en font partie la formation requise pour devenir officiers de l'Armée régulière. Les étudiants qui s'enrôlent reçoivent une solde spéciale. Les inscriptions et les frais indispensables sont acquittés par l'Armée, qui accorde également des octrois pour les livres et les instruments requis. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1954 et le 31 décembre 1956, 86 des étudiants qui faisaient partie du Programme d'instruction ont reçu leur diplôme et leur brevet dans l'Armée canadienne. L'instruction, qui porte sur des matières militaires, l'exercice et l'éducation physique, se donne pendant l'année scolaire; la période d'été est consacrée à l'entraînement pratique donné dans les établissements de l'Armée.

*Le Corps-école d'officiers canadien (C.E.O.C.).*—En plus du Programme d'instruction indiqué ci-dessus, les universités canadiennes comptent une unité du C.E.O.C. qui est chargée primordialement de former, parmi les étudiants, des officiers destinés aux éléments de réserve de l'Armée. Les diplômés d'université qui ont fait partie du C.E.O.C. peuvent également obtenir un brevet de l'Armée régulière. Les membres du C.E.O.C. suivent la même instruction que ceux du Programme d'instruction. Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1954 au 31 décembre 1956, 24 diplômés qui avaient fait partie du C.E.O.C. ont obtenu un brevet de l'Armée régulière.

*Les cadets de l'Armée.*—En 1955-1956, les 560 corps de cadets du Corps royal des cadets de l'Armée canadienne comptaient 61,480 cadets. L'instruction y était donnée par 1,382 officiers des Services des cadets du Canada et 968 instructeurs civils, avec l'aide du personnel de l'Armée régulière et de la Milice. Au cours de l'été de 1956, 5,968 cadets ont passé sept semaines aux camps d'été des cadets, situés à Aldershot (N.-É.), Farnham (P.Q.), Camp-Borden (Ont.), Ipperwash (Ont.), Dundurn (Sask.), et Vernon (C.-B.). Au cours de leur séjour au camp d'été, les cadets ont pu acquérir les qualités requises pour devenir des cadets-chefs, des cadets-chefs-instructeurs, des chauffeurs de véhicules motorisés ou des signaleurs d'infanterie. En outre, 604 cadets qui avaient au moins 14 ans ont séjourné pendant deux semaines aux camps d'été d'Aldershot (N.-É.), de Picton (Ont.) ou de Vernon (C.-B.), où ils ont pu acquérir les aptitudes requises des chefs juniors. Le camp national des cadets qui est tenu chaque année à Banff (Alb.) en vue de récompenser les maîtres-cadets et les cadets de 1<sup>re</sup> classe choisis dans toutes les régions du pays, comptait 229 cadets en 1956. Au total, 963 officiers des Services de cadets du Canada et instructeurs civils ont fait un séjour au camp d'été en 1956; sur ce nombre, 496 ont suivi un cours d'instruction et 467 ont donné des cours.

### Sous-section 3.—L'Aviation royale du Canada

*Organisation.*—Le quartier général des Forces aériennes, établi à Ottawa, est chargé de la préparation et de l'exécution du programme d'administration et de formation des forces régulières et des réserves de l'Aviation. Il comprend quatre grandes divisions: la